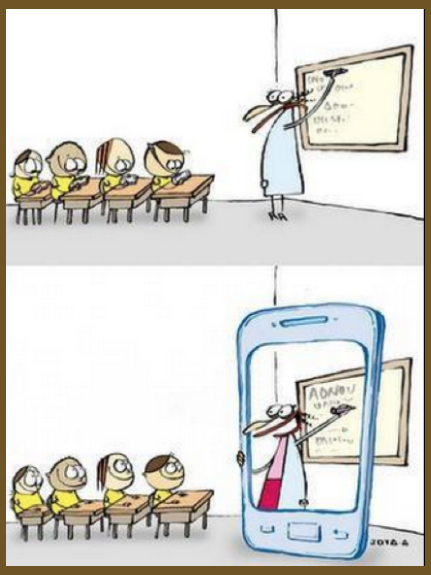

FERNAND GEEK

La lettre d'information pour les (futurs) personnels geeks du Collège Fernand Gregh

Bring Your Own Device !

Dans ce numéro, le BYOD (prononcer Bi-Ouaï-O-Di) est à l'honneur. BYOD, pour Bring Your Own Device. Promis, on vous explique juste en dessous ce que ces 4 lettres représentent comme changement majeur des mentalités et des usages dans l'Education Nationale (ou pas…).
Page 2, nos dessins préférés illustrant quelque chose qu'on adore, la métaphore du crayon, et un zoom sur un site internet où construire des quiz pour les élèves : Kahoot .

@FernandGeek

Le fil Twitter de Fernand Geek Abonnez-vous ou mettez en favoris dès maintenant !

C'est bien joli le BYOD, mais c'est quoi ?

Point de coquilles dans notre dernier numéro, mais des pistes pour identifier ce terme de BYOD. Ceux qui ont joué le jeu auront découvert ce qui se cachait derrière les acronymes :

AVAN = Apportez Votre Appareil Numérique
AVEC = Apportez Votre Equipement personnel de Communication
PAP = Prenez vos Appareils Personnels

Il s'agit pour l'élève d'utiliser son propre smartphone en classe dans un cadre bien sûr défini à l'avance (recherche internet, dictionnaire, enregistrement vocal, Geocaching) dans les classes où les professeurs le jugent utile. L'avantage, une grande majorité de nos élèves étant effectivement équipés de ces outils performants, c'est que cela :
- permet l'économie des coûts d'achat de matériel,
- réduit le temps de familiarisation puisque les élèves peuvent apprendre à se servir d'une App avant de venir en classe et connaissent leur propre appareil,
- favorise la collaboration et le travail individuel ou en binôme,
- responsabilise les élèves,
- abolit les frontières de la classe : l'information est accessible partout et tout le temps

Le collège devra à terme composer avec les nouvelles technologies, s'adapter à leur existence et réguler leur utilisation pédagogique. Cependant, « à l'école et au collège, l'utilisation du téléphone portable pendant les heures de cours est interdite. L'élève ne peut donc pas l'utiliser ni en remplacement de sa calculatrice, ni pour consulter. Il pourra le faire pendant les heures d'interclasse ou de récréation, sauf mention contraire du règlement intérieur. Au lycée, c'est le règlement intérieur qui s'applique » mentionne le code de l'Éducation (loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 - art. 183).

Le BYOD nécessite donc d'impliquer élèves, parents, direction, professeurs, vie scolaire, et d'apporter des modifications dans le réglement intérieur et dans la charte informatique, et passe d'abord pourquoi pas par une phase d'expérimentation. Cela sera à n'en point douter l'objet de conversations passionnées…

Dossier complet : http://www.ecolebranchee.com/2015/02/27/dossier-le-byod-entre-perspectives-et-realites-pedagogiques/

Interventions

Nous poursuivons les formations que vous avez choisies lors de notre sondage de début d'année, avec travailler sur PowerPoint et les logiciels pour construire une carte mentale.

Date et lieux à venir.

La métaphore du crayon… Et vous, où vous situez-vous ?

A Fernand Geek, on adore ces dessins… Alors, affutés, consommateurs, traditionnels (voire effaceurs) ? On vous laisse vous positionner… Et comme on est belles-joueuses, on vous propose aussi la contre-métaphore du crayon.

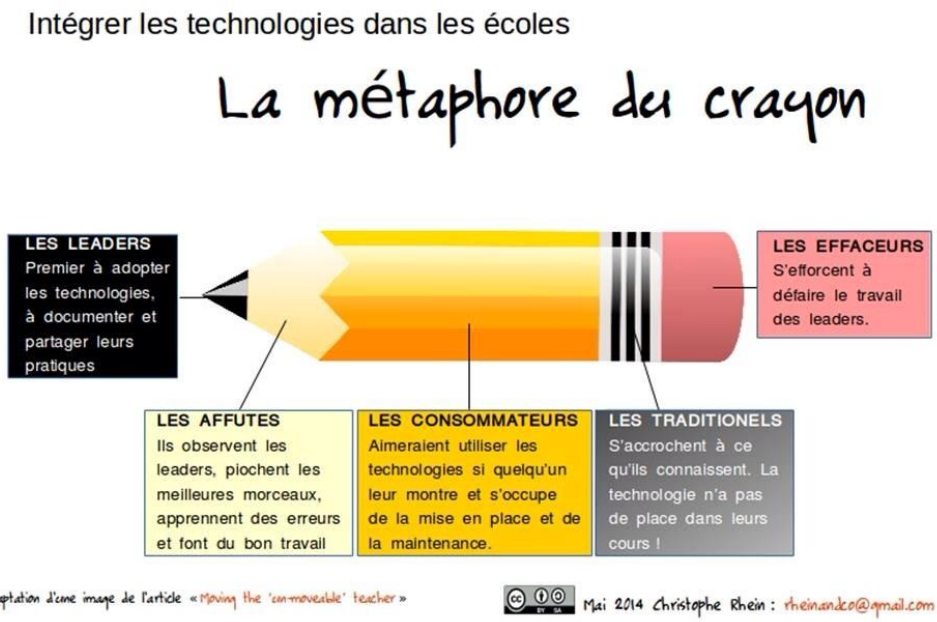

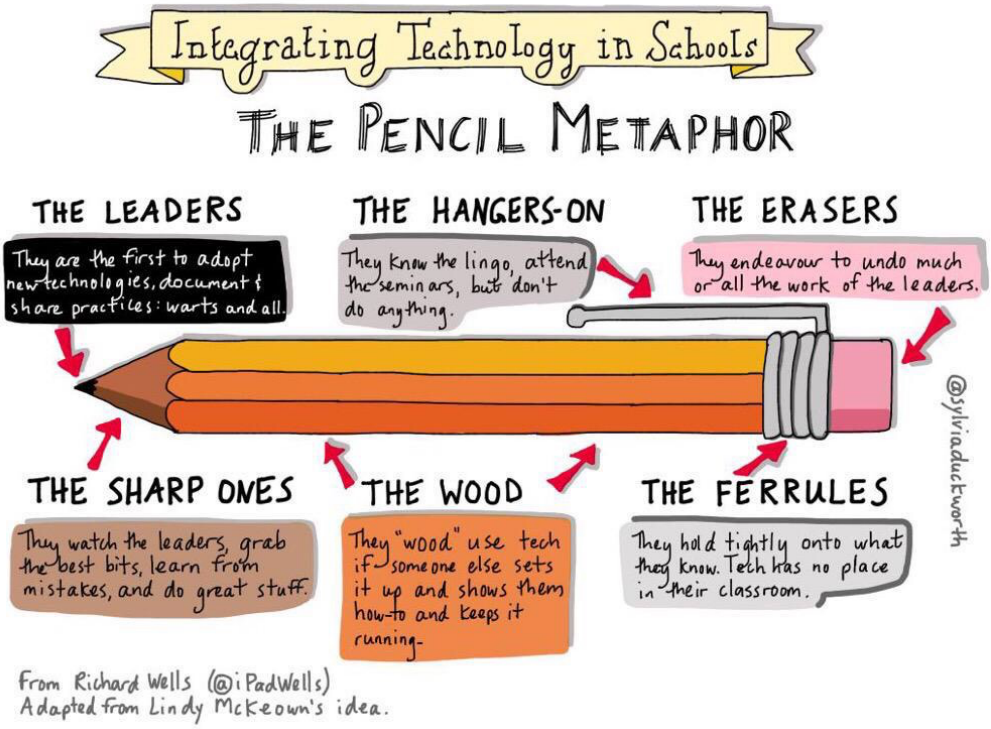

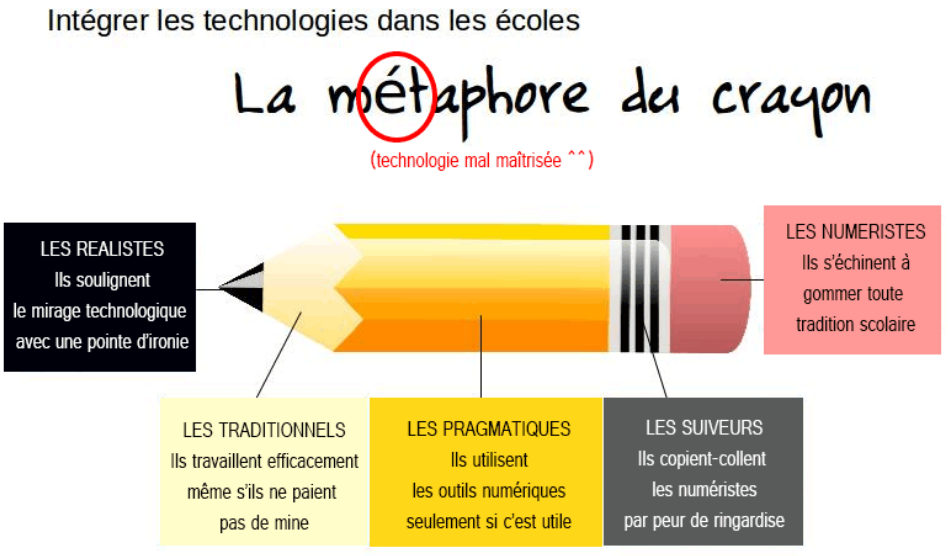

Kahoot

Kahoot est un site internet qui permet aux élèves d'une classe de répondre simultanément à une même question vidéoprojetée au tableau, via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Le professeur crée ses propres quiz sur le site https://getkahoot.com et il n'a plus ensuite qu'à donner le code du quiz aux élèves, qui se connectent via le site. Le temps est limité et les points gagnés correspondent au temps que l'élève a mis pour sélectionner la bonne réponse.

Alors Kahoot, oui, mais vous l'aurez compris pas sans BYOD…

Les élèves répondent à la question sur ordinateur

Une question ? Une demande de formation ? Une suggestion ? Un projet à développer ? Fernand Geek est à votre disposition fernandgeek@gmail.com

Rédigé par Laure Savourat (référente numérique) et Nathalie Franck (professeure documentaliste)
Les archives de cette lettre de diffusion et les documents utilisés en formation sont consultables sur l'ENT77 et sur le Fernand-Geek
Les Apps, logiciels, sites et articles intéressants et plus encore sont à consulter sur le Fernand-Geek et sur @FernandGeek